

# VOLUMEN



Revue d'études antiques  
de l'asbl *ROMA*



## ***Egypte et Gaule : deux visages de l'Antiquité***

N° 9-10

2013

Editeur : asbl ROMA, association d'études antiques - ISSN : 2031-1206

Rédactrice : Carine Mahy

Editeur responsable : Sébastien Polet

**LES SUIDÉS PARMIS LES RESTES FAUNIQUES EN GAULE  
DE LA PROTOHISTOIRE À LA ROMANISATION :  
ANALYSE COMPARATIVE DE DÉPÔTS EN CONTEXTE  
SACRÉ ET FUNÉRAIRE**

---

Par Patricia SCHEPERS

Pour la protohistoire, trois caractéristiques permettent de distinguer les deux espèces de suidés : la longueur, l'ossature (massivité du sanglier, gracilité du porc) et le profil crânien (concave chez le porc, rectiligne chez le sanglier). Ainsi, les sangliers sont plus grands que de nos jours. Les éleveurs de porcs, en revanche, privilégient des statures réduites pour des impératifs de conservation de la viande et ce n'est qu'après la romanisation que l'on constate une augmentation de la taille de la plupart des animaux domestiques grâce à l'amélioration des races.

Parmi les restes fauniques trouvés en Gaule dans toutes les catégories de sites (habitats, sanctuaires et nécropoles), le porc est présent en grandes quantités alors que le sanglier est très rare. Le contraste est donc frappant entre le peu de représentation du sanglier dans les déchets culinaires ou le matériel funéraire et son omniprésence dans le bestiaire iconographique sous forme de statues, statuettes, enseignes, casques, boucliers,

carnices<sup>1</sup> ou monnaies. La place importante de cette espèce dans les représentations est sans doute à la hauteur de celle qu'elle occupe dans l'imaginaire des Gaulois. Elle doit notamment beaucoup à l'image prestigieuse que véhicule la chasse. C'est surtout vrai pour l'élite pour qui la chasse est une activité de prestige à mettre en parallèle avec la pratique de la guerre. Cela l'est peut-être moins pour les paysans qui chassent par nécessité dans leurs champs, essentiellement pour protéger leurs cultures. Par rapport à l'élevage, l'apport de la chasse dans l'alimentation est assez faible (de l'ordre d'1 %) et l'activité cynégétique est d'ailleurs spécialisée vers un seul animal : le lièvre. Le sanglier (exceptionnel) n'arrive qu'en troisième position (loin) derrière le lièvre, le cerf ou le chevreuil et devant l'aurochs (quasi absent).

Les restes fauniques découverts dans les habitats, sanctuaires et nécropoles en Gaule mettent en évidence deux catégories d'animaux : les animaux consommés « dits de boucherie » et les animaux non consommés « dits de réforme ». Les premiers sont, en règle générale, plutôt jeunes (abattus en fin de croissance). Les seconds sont, au contraire, plutôt âgés (réformés après une

---

<sup>1</sup> Trompettes de guerre – Il s'agit de grandes trompettes de la hauteur d'un homme dont le pavillon revêt la forme de la gueule grande ouverte d'un animal stylisé s'apparentant le plus souvent au sanglier.

période de production, de travail ou de reproduction). La sélection se fait donc essentiellement en fonction de l'espèce (voire des parties) et de l'âge.

Il convient aussi surtout de bien distinguer les restes de pratiques sacrificielles provenant des sanctuaires et nécropoles, caractérisés par une grande diversité, des restes domestiques, beaucoup moins variés, issus des dépotoirs d'habitats.

Les préférences alimentaires des Gaulois placent en tête de liste le porc et le chien. Ensuite viennent les ovicaprins.<sup>2</sup> Toutefois, des contraintes d'approvisionnement peuvent privilégier sur certains sites le bœuf et parfois même le cheval.

La particularité du porc est d'être la seule bête élevée pour sa viande, sa graisse et autres abats. Les autres animaux ont une utilité pratique (bêtes de trait ou de bât) et fournissent d'autres produits tels que la peau, la laine, les poils et le lait. Chez les Gaulois, c'est le principal animal consommé<sup>3</sup> (rôti à la broche, ou bouilli dans un puits creusé à même le sol) et sa conservation (fumé ou dans la saumure) est aisée. Pendant la protohistoire, il joue d'ailleurs un rôle de tout premier plan dans l'économie – la consommation ne se limitant pas à la sphère domestique mais s'étendant aux sanctuaires et

---

<sup>2</sup> Moutons et chèvres

<sup>3</sup> 50 à 60 % de la nourriture carnée

nécropoles – et dans l'entretien de la voirie. Les conditions d'élevage des porcs sont difficiles à restituer avec certitude, cependant on peut postuler qu'ils sont élevés en semi-liberté (leurs allées et venues étant limitées par des attaches) près des habitations et nourris (pour une bonne part) des déchets domestiques. La plupart des animaux sont abattus entre un et deux ans. Les animaux plus âgés, conservés pour la reproduction, sont abattus peu à peu – les mâles en moyenne un an plus tôt que les femelles.

Le traitement du mouton est comparable à celui du porc. Cependant certains sujets sont conservés pour la production de laine et/ou de lait intensive.

Deux tendances se dégagent à propos des bovins : les animaux sont orientés soit vers la production de lait et de viande, soit *a contrario* vers le travail et la traction.

Quant au chien, il existe plusieurs cas de figure. Le plus souvent, il est consommé [dans ce cas, il a un statut comparable à celui du porc : ce sont des bêtes de boucherie (même découpage, même cuisson) ; ils sont associés dans les restes de banquets (quoique le chien soit moins abondant) et sont en concurrence pour consommer les déchets domestiques] et sa peau est recherchée. Mais parfois, il n'est ni consommé (un interdit alimentaire semblant frapper sur certains sites les animaux les plus proches de l'homme) ni dépouillé.

Le statut du cheval est bien différent de celui du chien durant la protohistoire, l'hippophagie caractérisant plutôt des établissements ruraux et des villages comme Acy-Romance (Ardennes) occupé entre le III<sup>e</sup> et le II<sup>e</sup> s. av. n. ère. Pourtant, après la romanisation, les deux animaux se retrouvent simultanément exclus de l'alimentation<sup>4</sup>.

Les sanctuaires ont livré de nombreux restes d'animaux issus pour la plupart du cheptel domestique ; chaque catégorie ayant fait l'objet d'un traitement spécifique : les uns consommés (porcs, moutons, chèvres, chiens), témoignant d'une consommation carnée de grande ampleur, de type festin ou banquet (chargé sans doute d'une dimension aristocratique et guerrière) ou repas culturel<sup>5</sup> ; les autres peu ou pas consommés (bœufs, chevaux<sup>6</sup>) sacrifiés entiers ou équarris, soit abandonnés à la décomposition avant d'être recouverts, soit ensevelis dans la terre où ils se décomposent sans perturbation du squelette (sacrifices chtoniens), ou encore « manipulés » pendant ou après décomposition. Les animaux consommés présentant des traces de découpe et

---

<sup>4</sup> P. MENIEL, *Aspects de la romanisation dans l'Est de la Gaule. Glux-en-Glenne, Bibracte*, 2011, p. 629-632 (Bibracte, 21).

<sup>5</sup> A noter que s'il s'agit bien de pratiques sacrificielles/rituelles, le festin peut avoir lieu dans une partie du village séparée du sanctuaire traditionnel.

<sup>6</sup> Le cheval est absent des restes alimentaires trouvés dans les sanctuaires. Seuls quelques chevaux (de trait ou de bât) âgés ont fait l'objet d'une exposition à l'air libre avant ensevelissement.

décarnation. Les animaux non consommés étant peut-être ceux dont la viande est moins recherchée. Certains animaux semblent même avoir bénéficié d'une considération particulière qui n'est peut-être pas sans lien avec les fonctions qu'ils ont occupées de leur vivant. Les restes de banquets (avec prédominance forte d'une espèce, soit le porc, soit le mouton) se distinguent des déchets domestiques par le contexte de mise au jour<sup>7</sup> (de vastes enclos délimités par un fossé souvent entouré d'une palissade), par les modalités de dépôt (une très grande quantité d'ossements assemblés en un lieu unique), ainsi que par le choix sélectif d'animaux immatures ou juvéniles et de « bons morceaux » (les animaux consommés étant souvent représentés par des quartiers, parmi les meilleurs, d'autres, comme les pieds, étant absents). Le porc est représenté par des têtes, côtes, épaules et jambons, soit l'essentiel de la carcasse sauf les pieds ; le chien quoique moins fréquent que le porc suit des règles de consommation similaires ; le mouton est représenté par des côtes et surtout par des épaules et des gigots, les têtes étant rares et les pieds absents ; le bœuf

---

<sup>7</sup> P. MENIEL, *Les restes d'animaux et la définition des lieux de culte en Gaule septentrionale au deuxième Age du Fer*, dans « Cahiers du Centre Gustave Glotz », t. 8, 1997, p. 171-180.

P. MENIEL, *Les Gaulois et les animaux. Elevage, repas et sacrifice*, Paris, 2001.

n'est représenté que par des tronçons de côtes et des fragments d'os longs.

Les animaux sacrifiés à des fins non alimentaires, c'est-à-dire. faisant l'objet d'autres pratiques, avec des phases de décomposition et d'exposition, sont adultes et même souvent âgés. [Ainsi, il n'est pas rare de rencontrer dans les sanctuaires des bœufs bien plus âgés que ceux consommés dans les habitats. En revanche, pour les chevaux, il peut s'agir de jeunes adultes ayant fait l'objet d'une réforme précoce.] Ce sont aussi souvent des mâles, alors que les animaux consommés tant dans les sanctuaires que dans les habitats sont aussi bien des femelles que des mâles.

A *Gournay-sur-Aronde* (Picardie), les deux types de sacrifices ont été relevés : des animaux consommés (notamment une centaine de très jeunes agneaux<sup>8</sup> et une douzaine de porcs) correspondant à des restes de banquets (épaules, gigots) et des animaux non consommés (une quarantaine de bœufs<sup>9</sup> très âgés et sept chevaux adultes, voire âgés) abandonnés à la décomposition naturelle avant d'être recouverts (et durant cette période : leurs crânes ayant été prélevés à

---

<sup>8</sup> Tous abattus à la fin du printemps mais il n'est pas possible d'établir la périodicité de leur consommation.

<sup>9</sup> Soit quatre amas de dix animaux chacun (abattus d'un coup de hache porté sur la face nucale). Sont-ils le fruit de quatre sacrifices de dix bœufs, ou de quarante sacrifices d'un individu à chaque fois ?



des fins d'exposition, puis déposés beaucoup plus tard dans le fossé)<sup>10</sup>.

A *Saint-Just-en-Chaussée* (Oise) [site occupé pendant plusieurs siècles avant et après la conquête romaine], un dépôt d'animaux (porcs, chevaux, bœufs, moutons, chèvres sacrifiés ou consommés lors de banquets) a été mis au jour dans un fossé bordant l'ensemble du site. Ensuite, lors d'une nouvelle fouille en 1994, d'autres dépôts ont été découverts. Il s'agit de carcasses de chevaux décomposés (accompagnés d'éléments de chars et d'harnachements) et d'une cinquantaine de crânes de vieux bœufs. Les restes de chevaux enseignent qu'ils ont été jetés dans le fossé après une phase de décomposition ailleurs sur le site. A épingle : un cheval avec des anneaux de joug et un mors en fer encore en position fonctionnelle dans la bouche. Les crânes de bœufs (dépourvus de traces de coups) indiquent qu'ils ont d'abord été longuement exposés à l'air libre car les os sont très altérés<sup>11</sup>.

A *Thaon* (Calvados), des dépôts de carcasses de chevaux déplacées après une phase de décomposition et associées à des crânes de bœufs en grand nombre témoignent de

---

<sup>10</sup> J.-L. BRUNAU, P. MÉNIEL, F. POPLIN, *Gournay I, les fouilles sur le sanctuaire et l'oppidum (1975-1984)*, dans « Revue archéologique de Picardie », 1985.

<sup>11</sup> J.-L. BRUNAU, *Les religions gauloises – rituels celtiques de la Gaule indépendante*, Paris, 1996.

pratiques analogues à celles observées à Gournay-sur-Aronde et Saint-Just-en-Chaussée.

A *Ribemont-sur-Ancre*, où le porc représente plus des trois-quarts des animaux consommés, des manipulations d'ossements de chevaux ont été pratiquées après décomposition. A noter la découpe particulière des crânes par section des occipitaux (également observée sur le site de La Tène, Helvétie).

Le *fanum* situé devant le rempart de la cité de *Vertault* (Bourgogne) a livré un dépôt de quarante-deux chevaux<sup>12</sup> (abattus d'un coup porté sur le front), cent-quatre-vingts chiens mâles (couchés sur le flanc gauche, tête à l'ouest), sept moutons et deux bœufs non consommés et exposés avant d'être enfouis.

Selon Patrice Méniel<sup>13</sup>, des différences sont à noter dans la distribution spatiale des ossements sur tous ces sites. Ainsi, on trouverait une majorité de porcs, de caprinés et de chiens à proximité des bâtiments et les ossements plus encombrants de bœufs et de chevaux à la périphérie. De même, la répartition géographique des vestiges

---

<sup>12</sup> Dont 13 (signalés par des petits os oubliés sur place) déplacés vers un dépôt secondaire et 17 encore représentés par des parties de squelettes.

<sup>13</sup> P. MÉNIEL, *Etude archéologique des pratiques religieuses impliquant des animaux en Europe occidentale à l'âge du fer et au début de l'époque romaine*, dans « Annuaire de l'École pratique des hautes études (EPHE), Section des sciences historiques et philologiques », t. 140, 2009.

s'effectueraient en fonction de leur nature : là où se trouveraient les ossements d'animaux, il n'y aurait pas ou peu de métal et inversement. Faut-il y voir un lien avec des divinités différentes (de la guerre, de la terre, souterraines) ?

Le site de *Mormont* (canton de Vaud, Helvétie) dont la sphère guerrière est quasi absente semble avoir eu une vocation exclusivement culturelle. La fourchette de fréquentation est assez restreinte (entre 120 et 80 av. n. ère). Le matériel archéologique comprend des fosses (interprétées comme des fosses à offrandes à une ou des divinités), des dépôts d'animaux et d'objets complets ou fragmentaires associés à des restes humains. Les vestiges d'animaux (bœufs, porcs, moutons, chèvres, chevaux dont quelques-uns importés du sud et d'une valeur inestimable) indiquent qu'ils ont subi des traitements variables. Il s'agit soit de restes culinaires « normaux » portant des traces de découpe et de cuisson, soit de pièces de viande dissociées, soit d'animaux complets – certains ayant été jetés dans la fosse (parfois tête la première), d'autres ayant été exposés (suspendus à des poteaux ?) avant décomposition des chairs. Les objets (céramique, métaux, bois, verre, os...) présentent des traces de manipulation (cassures, torsions). Les ossements

humains témoignent également de traitements<sup>14</sup> divers et variés (les uns déposés, les autres « jetés »). A épinglez : des portions de corps ou des os isolés « secs » ou « frais » et quelques têtes coupées. Autant d'indices que des sacrifices ont été pratiqués. Etaient-ils destinés à des divinités chtoniennes, célestes, agricoles (liées à la terre nourricière, à la fertilité), voire souterraines (liées aux morts)<sup>15</sup>?

Le sanctuaire de *Corent*, cité des Arvernes (Auvergne), objet de fouilles récentes, est particulièrement intéressant parce qu'il illustre notamment la transition (occupation du IIe s. av. J.-C. au IVe s. ap. J.-C.) entre le substrat de pratiques antérieures à la guerre des Gaules et les changements dus à la romanisation. Les fouilles ont mis en évidence qu'avant la conquête romaine, la répartition et la représentation des espèces (moutons, chèvres, porcs, chiens, bœufs, poissons) ne sont pas homogènes sur ce site. Ils correspondent soit à des rejets de boucherie peu conformes à une consommation carnée de qualité (crânes,

---

<sup>14</sup> Les traitements des corps humains sont variés. Les traces de coups et/ou découpe sur le frontal et les pariétaux laissées par des outils pour ouvrir les boîtes crâniennes sont relativement courantes dans les lieux de culte. Les restes humains rejetés dans les fossés après prélèvement de certaines parties se rencontrent tant en contexte cultuel que domestique.

<sup>15</sup> *Le Mormont. Un sanctuaire des Helvètes en terre vaudoise vers 100 av. J.-C.*, Lausanne, 2009.

E. DIETRICH, G. KAENEL, D. WEIDMANN, *Le sanctuaire helvète du Mormont*, dans « Archéologie suisse », t. 30, n°1, 2007, p. 2-13.

mandibules, membres de moutons et de chèvres), abandonnés après abattage et découpe, soit au contraire à des restes correspondant à une logique de consommation (cuisses, épaules, gigots parties charnues de moutons, de chèvres, de porcs et de bœufs). A noter donc le tri minutieux (symbolique ?) des parties de l'animal et leur dépôt dissocié – pratique d'ailleurs attestée sur la plupart des grands sanctuaires de Gaule septentrionale et dès lors chargée d'une dimension sacrée. Le sacrifice de l'animal et sa consommation peuvent être perçus comme une forme de partage entre les dieux et les humains : les uns recevant les bas morceaux (accumulés, enfouis, voire exposés en hauteur pour être symboliquement « dévorés » par la terre ou les éléments atmosphériques ; les autres recevant les bons morceaux qu'ils consomment lors de banquets cultuels. A Coirent, le porc est minoritaire (sur d'autres sanctuaires, il domine presque systématiquement parmi les reliefs de festin) mais loin d'être absent et accompagné d'autres espèces comme le chien, le bœuf, le poisson et le cheval. A épingler également les consommations et les libations de vin. Les amphores sont vidées dans des cuves pour le mélange cérémoniel et la distribution. Une partie du liquide est « bue » symboliquement par les divinités souterraines, via un orifice ménagé au fond des cuves. Après la conquête romaine, les vestiges de consommation de viande et de vin tendent à disparaître – donc la pratique du banquet –

(cette tendance est d'ailleurs générale en Gaule romaine, à l'exception des sanctuaires de Mazeroie et Mirabeau). Le rituel s'individualise : offrande de monnaies et de petits objets de parure mais le sacrifice animal se maintient [bien qu'obéissant à de nouveaux principes alimentaires et rituels propres à la religion romaine – notamment, la part des moutons et des chèvres diminue au profit du porc ; les volailles apparaissent et il n'y a plus ni tri systématique des parties de l'animal ni dépôt dissocié.] Le sanctuaire est alors devenu une sorte de lieu d'abattage ritualisé avant une distribution de la viande dans l'habitat<sup>16</sup>.

Les nécropoles ont également livré de nombreux restes fauniques mélangés à des restes humains et à du mobilier funéraire. Ils proviennent du sacrifice d'animaux (bœufs et moutons pour les dépôts les plus anciens, porcs et volailles pour la période laténienne) lors des rites funéraires – quelques quartiers étant disposés à l'état frais dans la tombe (par exemple à l'intérieur de vases)<sup>17</sup>

---

<sup>16</sup> M. POUX, S. FOUCRAS, *Du banquet gaulois au sacrifice romain. Pratiques rituelles dans le sanctuaire de Corent, cité des Arvernes*. Consulté en ligne le 15 juillet 2011 sur le site internet <http://luern.free.fr>

M. POUX, *Le sanctuaire arverne de Corent*, dans C. GOUDINEAU s. dir., « Religion et société en Gaule », Paris, 2006, p. 117-134.

<sup>17</sup> A *Marquion* (Pas-de-Calais), un important dépôt de faune sous forme de quartiers de viande déposés à même le sol a été découvert dans deux sépultures d'élite datées de la fin de l'époque gauloise.

ou sur le bûcher funéraire<sup>18</sup>, mais la plus grande partie de la viande étant consommée au cours du banquet funéraire. D'autres animaux (chevaux, bœufs ou chiens) sont sacrifiés selon des rites différents de ceux pratiqués dans les sanctuaires puisqu'ils ne portent ni traces de découpes (il ne s'agit donc pas d'offrandes alimentaires) ni traces d'autres pratiques (exposition, prélèvements) avant enfouissement. Des chiens ou des chevaux, c.-à-d. les animaux les plus proches de l'homme, peuvent être sacrifiés à l'occasion du décès de leur maître.

Un autre usage, remontant au moins à La Tène II, est celui des puits (rituels) funéraires. Trois puits funéraires (ou dits tels) datés du Ier au IIIe s. de n. ère ont été mis au jour à Blain<sup>19</sup> (Loire Atlantique). Ils sont constitués de dépôts d'animaux (porcs, sangliers, cerfs, moutons...) entiers ou réduits au crâne, de coquillages et de bois et semblent avoir été remplis par étapes. Ce type de pratique est notamment illustré sur le chaudron de Gundestrup. Ainsi, lors de certaines fêtes (à des dates bien déterminées) ont lieu des sacrifices aux divinités souterraines consistant en dépôts de matières organiques (chair et sang d'animaux), enfouissement d'un pieu ou

---

<sup>18</sup> A *Lacourt* (Somme), ont été trouvées deux tombes, dont l'une contenant les ossements incinérés d'un sujet adulte, de trois porcelets, d'un porc et d'un canidé (chien ou renard).

<sup>19</sup> R. SANQUER, Les puits rituels des Namnètes, dans « *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest* », t. 81, n° 2, 1974, p. 247-258.

d'une branche d'arbre et bris (rituel) de vases – le dépôt étant ensuite recouvert de couches stériles. Le fait de faire couler dans une fosse à sacrifice le sang d'une bête immolée est également décrit par Homère dans *l'Odyssée*<sup>20</sup> et attesté par le *Mundus* romain.

On peut attribuer au porc deux valeurs primordiales, d'ailleurs communes à un grand nombre de cultures indo-européennes : la valeur funéraire (c'est à la terre que reviennent les corps après la mort) – la présence d'os de porcs dans les tombes (parfois des squelettes entiers) attestant sa valeur funéraire en tant qu'animal mangeur de cadavres et animal psychopompe intermédiaire entre ce Monde-ci et l'Autre – et la valeur de fécondité (la terre « mère nourricière » étant à la fois source alimentaire et corps fertile) – ainsi, les druides laissent pourrir les carcasses de porcs dans les fossés creusés à l'entrée des sanctuaires et les chairs, alors en décomposition, permettent d'ensemencer symboliquement la terre. Ces deux valeurs sont intimement liées puisque le monde inférieur correspond au monde infernal et qu'il y a une relation étroite entre le monde infernal et la notion de fécondité.

---

<sup>20</sup> 11, 131 : Tisérias prédit à Ulysse « *qu'après l'épisode de l'aviron sur l'épaule, il devra faire un sacrifice (à Poséidon) se composant d'un taureau, d'un porc et d'un sanglier, puis s'en retourner chez lui.* »

23, 278 : un sacrifice de purification du même type (également dédié à Poséidon) est accompli par Ulysse après le massacre des prétendants.



La connexion funéraire se retrouve abondamment dans la mythologie, avec des porcs qui « circulent » entre ce Monde-ci et l'Autre. A épinglez : l'histoire de la bataille de *Magh Mucraimhe* où des porcs druidiques (c'est-à-dire métamorphosés) sortis de l'Autre Monde (l'Enfer) détruisent le blé et le lait partout où ils passent pendant sept ans et que personne n'est en mesure de « dénombrer » (c'est-à-dire d'exorciser) ; celle de *Manawidan* où un sanglier suit Pryderi jusque dans une ville miraculeuse (l'Autre Monde) ; celle de Gwydion, le druide du roi Math qui lui annonce l'arrivée en Dyved d'une espèce nouvelle d'animaux (des porcs) envoyés de l'Annwvyn (l'Autre Monde) ; celle des porcs de Manannân qui ressuscitent toujours pour les guerriers dans les festins de l'Autre Monde.

Des associations multiples existent entre les suidés et des personnages identifiés à Lug (le dieu suprême du panthéon celtique) de même qu'à certains de ses pères. Ainsi, dans le récit *Oidheadh Chloinne Tuireann* (« La mort des enfants de Tuireann »), Cian [fils de Diancecht, (le dieu-médecin qui ressuscite les guerriers morts en les plongeant dans la Fontaine de Santé) et l'un des pères de Lug] se transforme en sanglier pour tenter d'échapper aux trois fils de Tuireann qui veulent le tuer. Il meurt toutefois sous forme humaine. Comme prix de composition pour le meurtre de son père, Lug soumet les trois frères à neuf épreuves parmi lesquelles il leur

demande notamment une peau de porc et un groupe de sept porcs dont la viande est inextinguible (si on les consomme, on les retrouve vivants le lendemain). Les trois fils de Tuireann meurent à leur tour parce que Lug leur refuse la peau de porc guérisseuse que Brian lui avait remise. Dans *Mal y cafas Culhwch Olwen*, le héros Culhwch (assimilé à une figure lugienne) se voit imposer diverses quêtes dont celle de Twrch Trwyth, un grand sanglier surnaturel (en réalité un roi métamorphosé en raison de sa méchanceté), afin de s'emparer des ciseaux, du rasoir et du peigne qu'il porte entre les écoutes. A noter que la naissance même de Culhwch se déroule en dehors du cadre normal de la société humaine puisque sa mère accouche au milieu des suidés.

Animal sacré/sacrificiel chez les Celto-Gaulois, le porc est notamment la propriété de Dagda, le dieu-druide irlandais de la fertilité, de la terre et de l'abondance, mais aussi le seigneur qui règne sur la vie et la mort c.-à-d. le maître de l'Autre Monde. En particulier, il constitue la nourriture sacrificielle de la fête de Samain qui a lieu le 1<sup>er</sup> novembre et marque la nouvelle année. Or, c'est aussi le moment de l'ouverture des *sidh* (c'est-à-dire l'Autre Monde) favorisant la circulation entre les deux mondes. Dans l'un des *sidh*, en l'occurrence celui de Dagda, se trouvent trois merveilles : trois arbres qui portent éternellement des fruits, un porc toujours vivant, un autre

porc cuit, mais dont les morceaux ne diminuent pas quelque quantité qu'on en mange<sup>21</sup>.

En résumé donc, alors que le sanglier est marginal, le porc est prévalent parmi les restes fauniques en Gaule pour toutes les catégories de sites, que ce soit avant ou après la conquête romaine. C'est aussi l'animal sacré/sacrificiel par excellence, tout particulièrement valorisé pour sa fécondité et dans la sphère funéraire où il est l'intermédiaire entre ce Monde-ci et l'Autre. Objet de mythes d'origine importants et intimement lié aux divinités principales du panthéon celto-gaulois, le porc a une connotation positive à l'inverse du sanglier qui a une connotation plutôt négative.

### Bibliographie

J.-L. BRUNAUX, P. MÉNIEL, F. POPLIN, *Gournay I, les fouilles sur le sanctuaire et l'oppidum (1975-1984)*, dans « Revue archéologique de Picardie », n° spécial, 1985.

J.-L. BRUNAUX, *Les religions gauloises – rituels celtiques de la Gaule indépendante*, Paris, 1996.

---

<sup>21</sup> B. SERGENT, *Le porc indo-européen, d'ouest en est*, dans P. WALTER, « Mythologies du porc », Grenoble, 1999 (d'après Françoise Le Roux, 1961, p. 495, n. 6).

E. DIETRICH, G. KAENEL, D. WEIDMANN, *Le sanctuaire helvète du Mormont*, dans « Archéologie suisse », t. 30, n°1, 2007, p. 2-13.

P. MÉNIEL, *Aspects de la romanisation dans l'Est de la Gaule. Glux-en-Glenne, Bibracte*, 2011, p. 629-632 (Bibracte, 21).

P. MÉNIEL, *Etude archéologique des pratiques religieuses impliquant des animaux en Europe occidentale à l'âge du fer et au début de l'époque romaine*, dans « Annuaire de l'Ecole pratique des hautes études (EPHE), Section des sciences historiques et philologiques », t. 140, 2009.

P. MÉNIEL, *Les Gaulois et les animaux. Elevage, repas et sacrifice*, Paris, 2001.

P. MÉNIEL, *Les restes d'animaux et la définition des lieux de culte en Gaule septentrionale au deuxième Age du Fer*, dans « Cahiers du Centre Gustave Glotz », t. 8, 1997, p. 171-180.

*Le Mormont. Un sanctuaire des Helvètes en terre vaudoise vers 100 av. J.-C.*, Lausanne, 2009.

M. POUX, S. FOUCRAS, *Du banquet gaulois au sacrifice romain. Pratiques rituelles dans le sanctuaire de Corent, cité des Arvernes*. <http://luern.free.fr>

M. POUX, *Le sanctuaire arverne de Corent*, dans C. GOUDINEAU s. dir., « Religion et société en Gaule », Paris, 2006, p. 117-134.

R. SANQUER, *Les puits rituels des Namnètes*, dans « Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest », t. 81, n° 2, 1974, p. 247-258.

B. SERGENT, *Le porc indo-européen, d'ouest en est*, dans P. WALTER, « Mythologies du porc », Grenoble, 1999.